UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'UIT **G.131**Appendice II
(09/99)

SÉRIE G: SYSTÈMES ET SUPPORTS DE TRANSMISSION, SYSTÈMES ET RÉSEAUX NUMÉRIQUES

Connexions et circuits téléphoniques internationaux – Caractéristiques générales d'une chaîne 4 fils formée par des circuits internationaux et leurs prolongements nationaux

Réduction de l'écho pour le locuteur

Appendice II: Relation entre les perturbations par les échos en situation de monologue et de dialogue simultané (évaluées pour un temps de transmission unidirectionnel de 100 ms)

Recommandation UIT-T G.131 – Appendice II

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE G

SYSTÈMES ET SUPPORTS DE TRANSMISSION, SYSTÈMES ET RÉSEAUX NUMÉRIQUES

CONNEXIONS ET CIRCUITS TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONAUX	G.100–G.199
Définitions générales	G.100-G.109
Généralités sur la qualité de transmission d'une connexion téléphonique internationale complète	G.110–G.119
Caractéristiques générales des systèmes nationaux participant à des connexions internationales	G.120–G.129
Caractéristiques générales d'une chaîne 4 fils formée par des circuits internationaux et leurs prolongements nationaux	G.130-G.139
Caractéristiques générales d'une chaîne 4 fils de circuits internationaux; transit international	G.140-G.149
Caractéristiques générales des circuits téléphoniques internationaux et des circuits nationaux de prolongement	G.150–G.159
Dispositifs associés aux circuits téléphoniques à grande distance	G.160-G.169
Aspects liés au plan de transmission dans les connexions et circuits spéciaux utilisant le réseau de communication téléphonique international	G.170–G.179
Protection et rétablissement des systèmes de transmission	G.180-G.189
Outils logiciels pour systèmes de transmission	G.190-G.199
SYSTÈMES INTERNATIONAUX ANALOGIQUES À COURANTS PORTEURS	
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES COMMUNES À TOUS LES SYSTÈMES ANALOGIQUES À COURANTS PORTEURS	G.200-G.299
CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES DES SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONAUX À COURANTS PORTEURS SUR LIGNES MÉTALLIQUES	G.300-G.399
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONAUX HERTZIENS OU À SATELLITES ET INTERCONNEXION AVEC LES SYSTÈMES SUR LIGNES MÉTALLIQUES	G.400–G.449
COORDINATION DE LA RADIOTÉLÉPHONIE ET DE LA TÉLÉPHONIE SUR LIGNES	G.450-G.499
EQUIPEMENTS DE TEST	
CARACTÉRISTIQUES DES SUPPORTS DE TRANSMISSION	G.600-G.699
SYSTÈMES DE TRANSMISSION NUMÉRIQUES	
EQUIPEMENTS TERMINAUX	G.700-G.799
RÉSEAUX NUMÉRIQUES	G.800-G.899
SECTIONS NUMÉRIQUES ET SYSTÈMES DE LIGNES NUMÉRIQUES	G.900-G.999

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

RECOMMANDATION UIT-T G.131

REDUCTION DE L'ECHO POUR LE LOCUTEUR

APPENDICE II

Relation entre les perturbations par les échos en situation de monologue et de dialogue simultané (évaluées pour un temps de transmission unidirectionnel de 100 ms)

Source

L'Appendice II à la Recommandation UIT-T G.131, élaboré par la Commission d'études 12 (1997-2000) de l'UIT-T, a été approuvé le 30 septembre 1999 selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, le terme *exploitation reconnue (ER)* désigne tout particulier, toute entreprise, toute société ou tout organisme public qui exploite un service de correspondance publique. Les termes *Administration*, *ER* et *correspondance publique* sont définis dans la *Constitution de l'UIT (Genève, 1992)*.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2000

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

		Page
Apper	dice II – Relation entre les perturbations par les échos en situation de monologue et de dialogue simultané (évaluées pour un temps de transmission unidirectionnel de 100 ms)	1
II.1	Introduction	1
II.2	Evaluation de l'écho dans les conditions d'essai conformément à la Recommandation UIT-T G.131	2
II.3	Corrélation entre les résultats en situation de monologue et les résultats en situation de dialogue simultané	3

Recommandation G.131

REDUCTION DE L'ECHO POUR LE LOCUTEUR

APPENDICE II

Relation entre les perturbations par les échos en situation de monologue et de dialogue simultané (évaluées pour un temps de transmission unidirectionnel de 100 ms)

(Genève, 1999)

II.1 Introduction

La configuration téléphonique faisant intervenir un combiné téléphonique a été reproduite dans un essai d'écoute par un tiers (LOT). Les exemples d'écoute ont été générés par un programme de simulation compte tenu de deux périodes de dialogue simultané:

- séquence 1: dialogue simultané long (phrase entière);
- séquence 2: dialogue simultané court représenté par un seul mot.

La structure des exemples d'écoute peut être divisée en trois périodes:

- période A: écoute du signal vocal du côté distant (voix masculine);
- période B: période de dialogue simultané (séquence 1 ou séquence 2, voix féminine);
- période C: réécoute du signal vocal du côté distant.

Ces deux séquences ont été évaluées non seulement en situation de dialogue simultané mais également en situation de monologue (absence de signal vocal du côté distant). Les conditions d'essai étaient les suivantes:

- niveau vocal moyen des deux côtés de la connexion réglé sur -4,7 dB_{Pa};
- simulation des caractéristiques d'un combiné téléphonique standard allemand (FEAP 7);
- connexion simulée au moyen de différentes valeurs d'équivalent pour la sonie de l'écho pour le locuteur (TELR, *talker echo loudness rating*);
- introduction des équivalents TELR correspondant à la "courbe acceptable" et à la "courbe du cas limite";
- introduction d'équivalents TELR variables pour un temps de transmission dans un sens de 100 ms;
- choix de 24 personnes non préparées pour effectuer les essais;
- évaluation des paramètres de la qualité générale et de l'écho sur une échelle de notation à cinq points.

Les différents équivalents TELR ont été réglés au moyen d'un affaiblissement numérique sur le trajet d'écho (simulé). Cela n'influe pas sur le volume du signal vocal du côté distant en situation de dialogue simultané. Si des variations d'équivalents TELR sont simulées par une variation de sensibilité dans le sens de l'envoi depuis un terminal distant, le volume du signal vocal distant sera également affecté. En conséquence, l'effet de masquage en situation de dialogue simultané serait plus faible, ce qui influerait sur l'évaluation de l'écho. Cet effet n'a pas été pris en considération.

II.2 Evaluation de l'écho dans les conditions d'essai conformément à la Recommandation UIT-T G.131

Les résultats de cette évaluation sont donnés sur les Figures II.1 et II.2 ci-après.

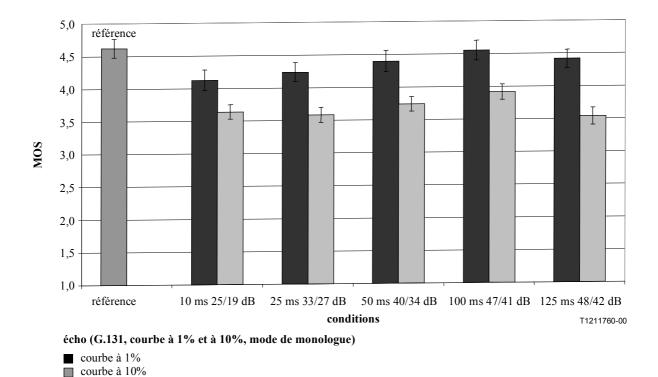


Figure II.1 – Résultats en situation de monologue

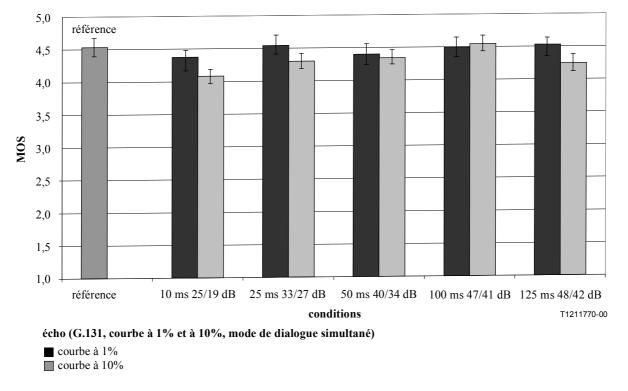


Figure II.2 – Résultats en situation de dialogue simultané

Les données des Figures II.1 et II.2 sont reprises dans le Tableau II.1 ci-dessous.

Tableau II.1 -	- Evaluation	de l'écho	pour un	essai d'écoute	par un tiers
			0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		D

Conditions	MOS monologue	MOS dialogue simultané
Référence (équivalent TELR infini)	4,62	4,60
"Courbe acceptable"	4,0-4,6	4,0-4,5
"Courbe du cas limite"	3,5-4,0	4,0-4,5

II.3 Corrélation entre les résultats en situation de monologue et les résultats en situation de dialogue simultané

On a évalué des équivalents TELR variables pour un temps de transmission de 100 ms en situation de monologue et en situation de dialogue simultané. Le graphique de la Figure II.3 représente la corrélation entre les valeurs MOS en situation de monologue et les valeurs MOS en situation de dialogue simultané en fonction des paramètres relatifs à la qualité générale et à l'écho. Le décalage de niveau de l'écho en situation de dialogue simultané est donné en fonction de la note moyenne d'opinion (MOS, *mean opinion score*) en situation de monologue. Il indique le décalage éventuel de niveau de l'écho en situation de dialogue simultané pour obtenir toujours les mêmes valeurs MOS qu'en situation de monologue.

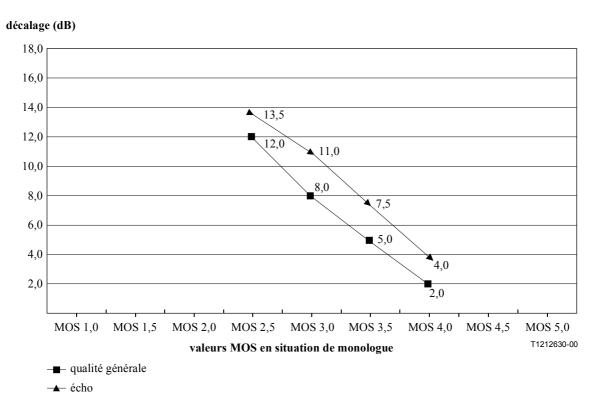


Figure II.3 – Décalage de niveau de l'écho en situation de dialogue simultané pour obtenir les mêmes valeurs MOS qu'en situation de monologue (temps de transmission: 100 ms)

On peut supposer qu'il existe une relation fonctionnelle analogue pour d'autres combinaisons de temps de transmission et de valeurs TELR, les courbes exactes pouvant toutefois être légèrement différentes.

SERIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication